

FUVEAU

Les risques sur la commune

« S'organiser pour être prêt »

Plan de l'exposé

- 1- NIVEAU TERRITOIRE DU PAYS D'AIX UN TERRITOIRE SOUMIS A DE NOMBREUX RISQUES
- 2 - L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES PAR LA METROPOLE
- 3- ORGANISATION DES SECOURS ET DE LA SAUVEGARDE EN FRANCE



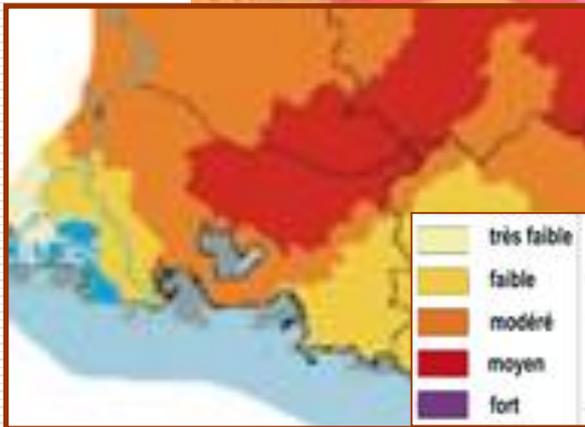
□ FIVEAU TERRITOIRE DU PAYS D'AIX UN TERRITOIRE SOUMIS A DE NOMBREUX RISQUES



Risque sismique



Dernier séisme connu sur le territoire : Séisme de Lambesc 1909



FUVEAU: Zone de sismicité: 2

Mouvement de terrain – tassements différentiels
Affaissements et effondrements liés aux cavités souterraines (hors mines)
Mouvement de terrains miniers



Source: BDMVT

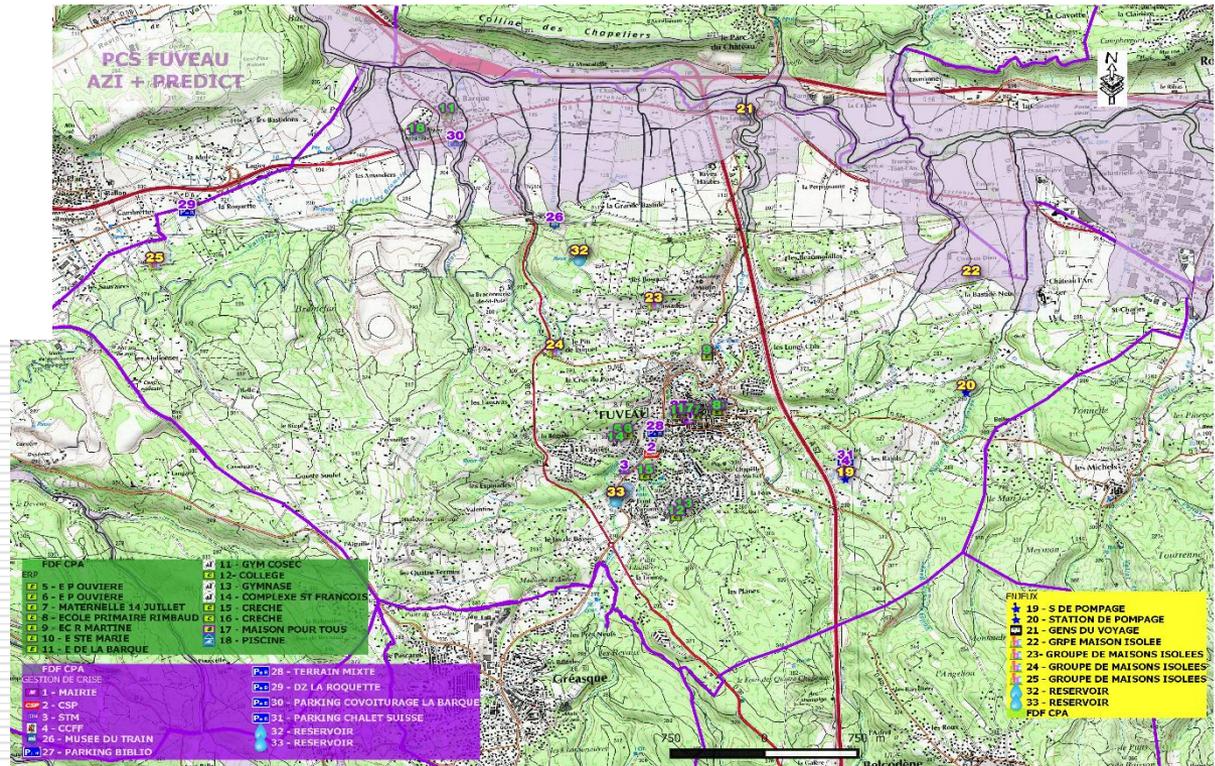
Le glissement de 1975



Le glissement de 1996

Le risque inondation sur
la commune de FUVEAU:

- Ruissellement urbain
- Cours d'eau



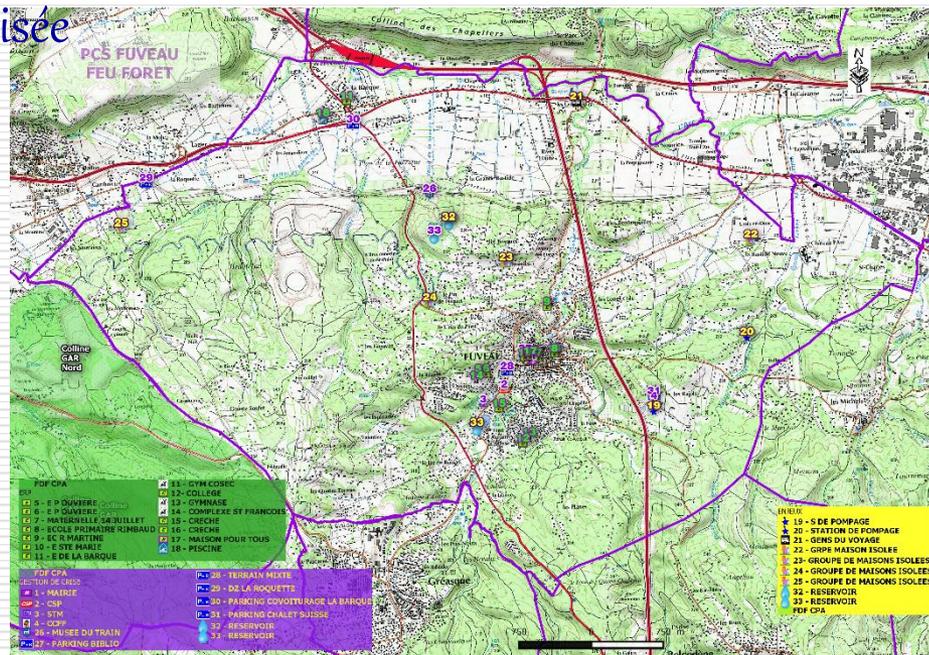
Un territoire soumis à de nombreux risques

Feux de forêt

surface boisée



Incendie divers Pays d'Aix



Un territoire soumis à de nombreux risques

Transports de Matières Dangereuses

Accident Rognac



Fuveau: un axe routier principal

Chutes de neige, grand froid



Risque Canicule

Les arrêtés de catastrophes naturelles FUVEAU

Type de catastrophe	Début le	Fin le	Arrêté du	JO du
Inondations et coulées de boue : 8				
13PREF19930033	22/09/1993	24/09/1993	11/10/1993	12/10/1993
13PREF19940009	06/01/1994	18/01/1994	26/01/1994	10/02/1994
13PREF19960003	12/09/1995	13/09/1995	08/01/1996	28/01/1996
13PREF19960023	26/08/1996	26/08/1996	01/10/1996	17/10/1996
13PREF20000022	19/09/2000	19/09/2000	06/11/2000	22/11/2000
13PREF20030044	01/12/2003	02/12/2003	12/12/2003	13/12/2003
13PREF20090022	13/12/2008	15/12/2008	17/04/2009	22/04/2009
13PREF20170001	27/09/2016	27/09/2016	20/12/2016	27/01/2017
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse : 1				
13PREF19930020	01/05/1989	31/12/1991	16/08/1993	03/09/1993
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols : 5				
13PREF19990005	01/01/1992	31/10/1998	23/02/1999	10/03/1999
13PREF20080075	01/01/2006	31/03/2006	07/08/2008	13/08/2008
13PREF20080076	01/01/2007	31/03/2007	07/08/2008	13/08/2008
13PREF20080077	01/07/2007	30/09/2007	07/08/2008	13/08/2008
13PREF20170019	01/04/2016	31/12/2016	25/07/2017	01/09/2017
Séisme : 1				
13PREF19840005	19/02/1984	20/02/1984	11/05/1984	24/05/1984
Tempête : 1				
13PREF19820041	Présentation du 20/11/2018		18/11/1982	19/11/1982
	06/11/1982	10/11/1982		

Connaître les risques près de chez soi - FUVEAU

- http://www.georisques.gouv.fr/connaître_les_risques_pres_de_chez_soi/ma_commune_face_aux_risques/rapport?codeInsee=13040

2 - L'accompagnement des Communes sur la question des

RISQUES MAJEURS

Par la métropole



P.C.S

(Plan Communal de Sauvegarde)

DICRIM

(Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)

(pour les Communes en ayant émis le souhait)



Edition d'un guide méthodologique et d'une trame informatique pour une mise à disposition des communes,

Fourniture de la cartographie

Assistance à la réalisation et à la mise en place des Dicrim et des PCS.

Éducation aux Risques en milieu scolaire :



Travail en collaboration avec l'Éducation Nationale

- ◇ Contribution à la mise en place des PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Répondre aux sollicitations des Communes et des Services de l'État en cas de crise majeure

Mise en place d'une ASTREINTE,

Mise en place et aménagement d'une Salle Intercommunale d'Appui à la Gestion de Crise,

Mise en place d'un suivi de prévisions et d'alertes Météorologiques (Prestataire externe)

Mise en place d'un prestataire expert en hydrométéorologie

L'alerte des populations Les Automates d'Appels



- ✓ Organisation et pilotage, par le territoire du pays d'Aix d'un groupement de commandes en collaboration avec les communes volontaires.
- ✓ Mise en place : financement Métropolitain
- ✓ Fonctionnement : financement Communes

MATERIELS DE SAUVEGARDE METROPOLITAIN

Le Territoire du Pays d'Aix dispose de matériels de sauvegarde des populations répartis sur le territoire.
 Leur mise en œuvre doit être demandée par les communes qui en ont besoin au cadre d'astreinte des risques.
 Celui-ci propose leur mise en œuvre à l'élu communautaire en charge des risques qui décide.
 Le cadre d'astreinte gère ensuite la mise en œuvre des moyens.

<i>Hébergement</i>	14 Remorques de sauvegarde 	Réparties sur le territoire	<i>Contient 50 lits, 50 couvertures et des kits de première hygiène.</i>
<i>Gestion de crise</i>	1 remorque avec tente PC	Aix en Provence	<i>A utiliser en remplacement d'un PC inutilisable ou comme PC avancé pour plusieurs communes.</i>
<i>Communication</i>	4 téléphones satellites 	Aix en Provence	
	10 portatifs 1 relais 1 base fixe	Aix en Provence	A la Direction des Risques.
<i>Éclairage</i>	4 Mâts d'éclairage dont 3 avec groupe électrogène	Aix en Provence Comindus	Peuvent être utilisés pour éclairer un parking
<i>Alerte des populations</i>	17 EMA	Seront répartis sur le territoire à proximité des remorques En attente stockage à Comindus.	Peuvent être fixés sur un véhicule ou utilisés dans une salle d'hébergement des populations.

3- LES NOTIONS DE SECOURS ET DE SAUVEGARDE

SECOURS ET SAUVEGARDE: 2 NOTIONS DISTINCTES

DOS

SECOURIR

Protéger
Soigner
Médicaliser
Évacuation d'urgence
Combattre le sinistre

SERVICES D'URGENCE

SAUVEGARDER

- Informer
- Alerter
- Mettre à l'abri
- Interdire
- Soutenir
- Assister

COMMUNES ET INTERCO

Merci pour votre attention



Présentation du 20/11/2018